



SOFEPADI

*Solidarité Féminine pour la Paix et
le Développement Intégral*



RAPPORT ANNUEL DES ACTIVITES 2019

Kinshasa : 55 Lukusa, GOMBE
Bunia : 09, Av. Mputu, Q.Bakoko,
Beni : 22, Av. Mbene, Q.Kalinda, commune
Mulekera,

www.sofepadirdc.org
contact@sofepadirdc.org

NOTRE VISION

La SOFEPADI vise Un Congo où la mère et la fille ont dans la société les mêmes chances d'accès aux droits de base que l'homme.

NOTRE MISSION

La SOFEPADI Œuvre pour la promotion et la défense des droits spécifiques des femmes et des familles

NOS VALEURS

Les Valeurs de la SOFEPADI sont : Neutralité et la Tolérance face à la multitude culturelle et ethnique de notre pays. Nous contribuons à la promotion du Respect du genre. Nous sommes caractérisés par la Serviabilité, l'Humilité, la disponibilité et la Réponse à une demande.

NOS OBJECTIFS CLES

- La promotion et la Consolidation de la Paix en République Démocratique du Congo, particulièrement dans sa partie Est.
- La promotion et la défense des droits spécifiques de la femme et de l'enfant ;
- L'encadrement Socio-économique et culturel de la femme et de l'enfant et la prise en charge des vulnérables
- Promouvoir la solidarité et l'entraide mutuelle des femmes.

MOT DE LA PRESIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Chers

Compatriotes, Chers Partenaires et ami(e)s de la SOFEPADI à travers le Monde ;

C'est avec un sentiment mélangé de joie et mélancolie que je vous fais parvenir ces mots. Alors que nous clôturons l'année 2019 ; nos cœurs saignent encore pour la lourde perte que nous avons connue en Novembre et Décembre ; le décès brusque de notre Coordinatrice, MAMBO ZAWADI et de notre infirmière au sein du centre Médical KARIBUNI WA MAMA Mme SHAVE LOPA.

Des moments très difficiles durant lesquelles nous avons senti la chaleur et l'amour des uns et des autres à travers le monde ; de loin ou de prêt, vous avez été nombreux à nous écrire et partager cette peine avec nous. Sans votre amour nous n'aurions jamais eu la force et le courage de nous relever. L'année 2019 a aussi été une année des grandes réalisations. A travers nos réalisations 1229 personnes (femmes ; hommes et enfants victimes des violences sexuelles) ont pu bénéficier directement de notre travail ; d'une façon indirect, les populations de toutes nos rayons d'actions ont pu bénéficier d'une façon ou d'une autre de notre travail.

Nous avons pu atteindre 31791 personnes directement à travers les sensibilisations dans la lutte contre EBOLA, la lutte contre les VBG, la culture de la PAIX et la Résolution Pacifique des conflits ; la lutte contre les Infections sexuellement transmissibles ; l'accès au service disponibles au sein de la SOFEPADI, le leadership féminin et tant d'autres sujets selon un milieu donné ; nous avons aussi saisi chaque opportunité pour plaider à tous les niveaux pour l'amélioration du statut de la femme et le respect des droits humains. Ce présent rapport détaille les réalisations que nous avons pu atteindre au courant de cette année 2019.

La situation sécuritaire sur toute l'étendue de la RDC reste déplorable, particulièrement en ITURI et BENI où nous œuvrons ; la maladie à virus Ebola et très récemment la crise sanitaire liée à la pandémie du COVID19 ; toutes ces différentes crises continuent d'avoir d'impact négative sur les femmes et les filles, en ville comme en campagne. Ce rapport a été préparé alors que nous sommes en pleine pandémie de la COVID-19. L'impact de ce fléau reflète non seulement une crise sanitaire, mais aussi la vulnérabilité de notre communauté et la fragilité de notre économie. Aussi cette pandémie nous a une fois de plus démontrée les risques auxquelles les femmes et les filles font face au quotidien ; l'accès limité aux services sociaux de base mais aux nouvelles techniques de communication et de l'information.

Et toutes ces réalisations ont été possibles grâce à vous tous nos partenaires, à travers le monde, vous avez, d'une façon ou d'une autre, soutenue nos efforts dans l'assistance de nos communautés ; trouvez dans ces lignes ; toute notre considération.

La motivation dans tout ce que nous faisons se nourri de la joie des autres, de ces femmes, ces hommes et ces enfants qui arrivent victimes après la prise en charge, ressortent transformés et bénissent Dieu pour notre existence.

Julienne LUSENGE

Présidente du Conseil d'Administration de la SOFEPADI.

EN MÉMOIRE DE MME MAMBO ZAWADI ALBERTINE.



Nous Gardons de vous l'image d'une femme battante et très engagée
dans la promotion et la défense des droits spécifiques des femmes et des
filles

TABLE DES MATIERES

Mot de la Présidente	3
I. Abbreviations.....	7
II. Introduction.....	9
III. Contexte Général des Zones d'Intervention.....	11
- Contexte Sécuritaire	11
- Plan Sanitaire	12
IV. Présentation des Réalisations selon des Différents Résultats	12
RESULTAT1 : la prévention et la réponse aux survivantes de violences basées sur le genre est assurées à travers les actions de mobilisation communautaire et de prise en charge holistique de survivantes.....	12
1. les messages de mobilisation sur les violences basées sur le genre sont largement diffusés au sein des communautés	12
2. Prise en charge Holistique des survivants des violences sexuelles et Violences basées sur le genre	16
RESULTAT 2 : la promotion du droit à la santé sexuel et reproductive des femmes et de jeunes est assurée	31
RESULTAT 3 : la cohabitation pacifique entre les communautés est améliorée et la représentation des jeunes et de femmes dans instance décisionnelles est assurée..	32
RESULTAT 4 : Les capacités d'autonomisation des femmes et jeunes filles sont renforcées.....	34
RESULTAT 5 : Le renforcement Structurel de la SOFEPADI est assuré.....	35
V. Aperçue Sur La Mobilisation Des Ressources Et Les Fonds Affectes Aux Différentes Realisations.....	37
VI. Perspectives Et Conclusion	37

I. ABREVIATIONS ET SIGLES.

ADF : Alliance of démocratiques forces
AFNAC : Association des Femmes pour la Nutrition à Assises Communautaire
AGR : Activités Génératrice des Revenues
AMAB : Association des Mamans Anti-Bwaki
APS : Assistante Psycho- Sociale
AVEC : Associations Villageoises d'Epargne et de Crédit
BCNUDH : Bureau Conjoint de Nations Unies pour les Droits Humains
CAF : Collectif des Associations Féminines
CAM : Centre d'Apprentissage de Métiers
CDT : Conseillères De Terrains
CDV : Conseil pour le Dépistage Volontaires ;
CEJA : Centre D'Etudes Juridiques Appliquées.
CKWM : Centre Karibuni Wa Mama ;
DI : Dommages et Intérêts
ECL : Enfant en Conflit avec la Loi
EPU : Examen Périodique Universelle
FFPI : Fédération des Femmes Protestantes de l'Ituri
FRPI : Front Patriotique pour l'Ituri
GADHOP : Groupe d'Associations de Défense de Droits de l'Homme et de Paix
GD : Groupe de Dialogue
HCR : Haut-Commissariat pour les refugies
HGR : Hôpital General de Reference
IST : Infections Sexuellement Transmissibles
ISTM : Institut Supérieure de Technique Médicale
ISP : Institut Supérieure Pédagogique
ISDR : Institut Supérieur de Développement Rural
JIFA : Journée Internationale de la Femme Africaine
MUSO : Mutuelle de Solidarité
NP : Noyau de Paix
ONGDH : Organisation Non Gouvernemental de Droits Humains

I. ABREVIATIONS ET SIGLES.

PCA : Présidente du Conseil d'Administration
PGR : Procureur Général de la République
PNC : Police Nationale Congolaise
PPFE : Police de Protection des Femmes et des Enfants
RCR : Radio Canal Révélation
RSLF : Rien Sans les Femmes
RTK : Radio Tangazeni Christo
SGBV : Violences Basées sur le Genre ;
SVS : Survivantes de Violences Sexuelles
SUWE : Synergie Ukingo Wetu
TMG : Tribunal Militaire de Garnison
TGI : Tribunal de Grande Instance
VVS : Victimes de Violences Sexuelles

II. INTRODUCTION

Engagée depuis près de deux décennies en faveur de l'accès de la femme et de la jeune fille aux mêmes droits de base que l'homme, la Solidarité Féminine pour la Paix et le Développement Intégral, « SOFEPADI » en sigle, vient en aide aux femmes et jeunes filles frappées par les violences sexuelles et basées sur le genre ainsi qu'aux communautés touchées par les conflits, les épidémies et la pauvreté. Présente sur le terrain des crises les plus sévères déclarées depuis plus d'une décennie dans les Provinces du Nord-Kivu, de l'Ituri et Kinshasa, la SOFEPADI œuvre pour la promotion et la défense des droits spécifiques des femmes et des familles. A travers le présent rapport, nous voudrions mettre en lumière les grandes réalisations et leurs impacts sur les communautés touchées.

En 2019, grâce aux actions de terrain, SOFEPADI a pu réaliser des progrès significatifs dans la promotion et la défense des droits spécifiques des femmes et des familles, la lutte contre les délits de violence sexuelle et sexiste, la paix et la résolution des conflits et la bonne gouvernance; la Recherche de la Paix; la participation politique des femmes; plaidoyer; l'amplification de la voix des femmes et des filles ainsi que la construction d'un mouvement solide des femmes en République démocratique du Congo en général et en particulier dans les provinces du NORD-KIVU; ITURI ET KINSHASA.

L'année 2019 a aussi marqué le but du programme quinquennal de la SOFEPADI qui va de 2019 à 2023, qui s'est assigné comme objectif Global de pouvoir Contribuer à la consolidation de la paix par l'éradication de violences basées le genre, la promotion des droits socioéconomiques et la transformation des conflits intercommunautaires à l'Est de la RDC ;

A travers les Objectifs spécifiques suivant :

1. Assurer la prévention et la réponse aux survivantes de violences basées sur le genre à travers les actions de mobilisation communautaire et de prise en charge holistique de survivantes ;
2. Assurer la promotion de droit à la santé sexuelle et reproductives des femmes et de jeunes ;
3. Améliorer la cohabitation pacifique entre les communautés et assurer la représentation des jeunes et de femmes dans instance décisionnelles ;
4. Assainir l'environnement et l'écosystème en impliquant les femmes et les jeunes dans la protection et la promotion de la justice climatique;
5. Assurer la promotion des droits fondamentaux des femmes et de jeunes, spécifiquement les droits économiques sociaux et culturelles ;
6. Renforcer les capacités d'autonomisation des femmes et des jeunes filles ;
7. Assurer le renforcement institutionnel de la SOFEPADI

II. INTRODUCTION

Le programme Quinquennal vise à travers les activités, d'atteindre

187000 personnes comme bénéficiaires directs ainsi que toute la communauté indirectement. Ces bénéficiaires proviendraient

de différentes couches, essentiellement :

- Femmes et filles victimes de violences sexuelles et autres violences basées sur le genre(qu'accompagnent SOFEPADI) ;
- Des animateurs de la société civile : confessions religieuses, associations féminines, associations des jeunes, organisations des droits de l'homme, associations savantes, diverses corporations et syndicats, structures basiques de santé, leaders coutumiers...
- Des acteurs clés: Acteurs étatiques, spécialement des opérateurs du secteur de la justice, des acteurs aussi Internationaux qui œuvrent dans la répression des violences sexuelles, la justice et la sécurité ;
- Des membres des communautés en conflit et ayant bénéficié de l'expertise de la SOFEPADI dans le règlement de leurs différends, les groupes des jeunes, les mutuelles des femmes rurales,...
- Des leaders des partis politiques, les femmes candidates politiques, les organisations féminines de la société civile, les coalitions et composantes politiques.

Les activités réalisées en 2019 à travers tous les bureaux de la SOFEPADI ont été rendues possible grâce à l'appui des partenaires techniques et financiers ci-après : OAK Fondation ; L'Organisation Internationale MADRE ; ONUFemme RDC ; la Fondation NOVO ; la Fondation « The Sigrid Rausing Trust » ; le Fonds Mondiaux pour le Droits Humains ; le Fonds Mondiaux des femmes ; la Fondation PRBB ; L'Université YORK ; l'Organisation HELP AGE Canada ; les Fonds pour les femmes congolaises ; l'Organisation « The CULTURE OF RESISTANCE » ; L'Organisation International Rescue Committee/IRC ; l'Organisation IMPACT ; The AJWS ; l'Organisation Trocaire ; le Bureau de Nations Unies pour la Lutte contre la Torture ; l'Organisation INTERPEACE, l'Organisation DRC ; la Fondation Nos Vie en Partage ; L'Organisation COOPI ; UAE-EBOLA ; OXFAM ; UNFPA ainsi que les fonds propres du Centre Médical KARIBUNI WA MAMA.

III. CONTEXTE GENERAL DES ZONES D'INTERVENTION

L'année 2019 a été une année d'alternance au pouvoir, un nouveau régime a pris la tête du pays à travers des élections présidentielles dont le résultat a été refusé par un autre membre de l'opposition. Plusieurs cas de violations des droits de l'homme ont été documentés, en particulier les droits des femmes. Mais aussi la résurgence des massacres provoquant une forte insécurité et des déplacements massifs de population des zones d'action de SOFEPADI, donc la déclaration de la crise humanitaire.

La période concernée par ce rapport a été caractérisée par une insécurité sur toute l'étendue de la République. Dans la Zone d'intervention de la SOFEPADI, de KINSHASA à l'ITURI en passant par le NORD KIVU, l'insécurité sous différentes formes, les violences liées aux élections et les catastrophes naturelles ont été à la base des plusieurs cas de pertes en vies humaines. Cela a eu sans doute d'impacts négatifs sur notre travail.

La fin de l'année a été très douloureuse pour la SOFEPADI, marquée par la mort subite le 24 novembre 2019 de Mme MAMBO ZAWADI et de son mari dans un accident d'avion à GOMA en provenance d'une mission et s'en est suivi le décès de notre collègue SHAVE LOPA, infirmière au Centre Médical KARIBUNI WA MAMAN.

-Contexte sécuritaire :

Le contexte au Nord Kivu et en ITURI, s'est caractérisé (comme depuis 2014) par l'activisme des rebelles des Allied Democratic Forces (ADF-NALU) et des milices du groupe armé « mai-mai », CODECO. Ces principaux groupes rebelles sont à la base des tueries, des kidnappings et des déplacements massifs de la population. Plusieurs cas d'atteintes aux droits de l'homme et des crimes de guerre ont été rapportés dans le Territoire de Beni en 2019 suite d'une part, à la résistance communautaire aux équipes de riposte contre Ebola et de l'autre, dû à l'activisme des groupes armés locaux et étrangers, à l'instar les ADF et les milices Mayi mayi, illustrés par ces quelques faits :

- Dans la nuit du 23/06/2019, vers 21 heures, les MAIMAI attaquent la barrière de MUKULYA où ils réduisent en cendres les installations de prévention et contrôle des infections (PCI) de la coordination de la riposte contre la maladie en virus d'Ebola.
- le 24/06/2019, les jeunes manifestants s'apprennent à une jeep marque Land Cruseur affectée aux opérations de la riposte contre Ebola et l'incendie au quartier KALINDA dans la commune MULEKERA en ville de Beni. A la base, la population de ce coin désapprouve la mort à la suite du virus Ebola d'une femme et riposte violemment pour faire entendre le désaccord.
- A l'ex-concession Bingolo à Kisima, en date du 05/08/2019, il y a eu une attaque des adfs au cours de laquelle 4 personnes ont été tuées et 27 autres portées disparues. A cette occasion, deux femmes dont l'une enceinte et l'autre allaitante avec son bébé ont été rendues. Par conséquent, un véhicule de marque MERCEDES BENZ avait été calciné avec les marchandises de construction à son bord.
- En date du 07/08/2019, une marche a été organisée par la société civile de Beni territoire pour réclamer la paix. Le point de chute était mavivi au bureau de la monusco. La province de l'Ituri a connu aussi des violences liées au conflit dit interethnique déclenchés en territoire de Djugu, depuis février 2018. Ces violences ont causé des morts d'hommes, des maisons incendiées, des biens matériels et bétails.

La situation sécuritaire s'est encore détériorée en mars et début mai 2019 avec le meurtre de quatre officiers des FARDC dans le Territoire de Djugu, des attaques dirigées contre des écoles et des centres de santé, des pillages, des enlèvements, etc. On assiste depuis à de nouvelles vagues de déplacements dans certaines zones de retour et dans le territoire de Mahagi. Une partie de la Chefferie de Mokambo devient la cible des attaques d'assaillants en provenance du littoral du lac Albert, juste à la limite entre les deux territoires.

-A Kinshasa, l'insécurité est beaucoup plus causée par des jeunes gens, hommes et femmes qui attaquent, volent, blessent et enlèvent les femmes pour leur rançonner.

-Sur le plan Sanitaire :

L'épidémie de la maladie à Virus Ébola qui avait été officiellement déclarée à BENI en date du 1er août 2018 a connu quelque La zone de santé (ZS) de MABALAKO, située dans la commune rurale de MANGINA (environ 30 Km du centre de la ville de Beni) a été l'épicentre de l'épidémie.

Avec les mouvements de la population ; la propagation de cette maladie est loin d'être maîtrisée. Depuis le début de l'épidémie, jusqu'au 22 octobre, 3250 cas de MVE au total avaient été signalés – 3133 cas confirmés et 117 cas probables, dont 2174 cas mortels (taux de létalité global de 67 %). Sur le nombre total de cas confirmés ou probables, 56% (n=1827) étaient des femmes, 28% (n=921) des enfants âgés de moins de 18 ans, et 5 % (n=163) des agents de santé.

Pour faire face à cette épidémie, la SOFEPAI a maintenu ses activités de sensibilisation et de l'éducation de la population afin que ces derniers maintiennent les mesures de préventions afin de réduire sensiblement les nouvelles contaminations.

IV. PRESENTATION DES REALISATIONS SELON DES DIFFERENTS RESULTATS

Afin de mesurer les résultats ou les accomplissements atteint au long de l'année 2019 ; chaque résultats attendu est mesurer sur base des indicateurs bien définies en avance.

RESULTAT 1 : la prévention et la réponse aux survivantes de violences basées sur le genre est assurées à travers les actions de mobilisation communautaire et de prise en charge holistique de survivantes.

1. les messages de mobilisation sur les violences basées sur le genre sont largement diffusés au sein des communautés :

LES INDICATEURS DU RESULTAT 1 :

-Les messages de lutte contre les violences et les discriminations faites aux femmes sont largement diffusés au sein des communautés et les survivantes brisent le silence, dénoncent les auteurs et accident aux services divers de prise en charge holistique ;

-Les leaders communautaires et autres acteurs clés sensibilisés s'impliquent dans la lutte contre les violences faites aux femmes et réfèrent les survivantes auprès de services de prise en charge disponibles.

-Les groupes d'auditeurs donnent les feed-back des émissions animées et participent aux émissions

-Les réseaux sociaux et le site web contribuent efficacement sur la visibilité des actions de la SOFEPAI.

- Une banque des données sur les violences faites à la femme et à la jeune fille est disponible au sein de la SOFEPADI. Des chercheurs et autres personnes intéressées peuvent s'en inspirer pour mener une étude sociale. (700 nouveaux cas chaque année)
- La prise en charge médicale et sexospécifiques des 1500 victimes de violences basées sur le genre est assurée ;
- 125 victimes soignées obtiennent des preuves médicales pour soutenir leurs causes en justice ;
- Une clinique mobile est opérationnelle pour assurer les soins de proximité aux populations vulnérables, notamment les aînés
- Le Centre médical KARIBUNI WA MAMA offre les soins de Qualité suivant les protocoles National de prise en charge des victimes de violences sexuelles et basées sur le genre
- 80% de survivantes suivie psychologiquement guérissent de leur traumatisme et accèdent aux actions de réinsertions socioéconomiques
- 125 Les victimes des violences sexuelles accompagnées par le programme disposent des extraits de jugement et ont été constituées en force qui milite pour la réparation civile des dommages et préjudices subis ;
- Les procès en sursis sont libérés ;
- Les victimes de violences sexuelles se sont constituées en lobby pour la revendication de leurs droits
- Les audiences sur les cas de violences basées sur le genre sont tenues régulièrement et les acteurs judiciaires appliquent les résolutions issues des cadres de concertation relatives à la répression des violences sexuelles et la protection de la femme et la petite fille.

LES PRINCIPALES REALISATIONS

Dans le cadre de la prévention des violences sexuelles et violences basées sur le genre, la SOFEPADI, au cours de l'année 2019, a eu à mettre en place un mécanisme de communication et de sensibilisation avec la communauté.

Ces mécanismes a consisté à :

-La tenue des Sensibilisation communautaires ; au total, 23 séances des sensibilisations ont été réalisé dans les institutions scolaires, et nous avons pu atteindre 3739 personnes, dont les corps enseignants et les élèves. 8 séances de sensibilisations organisées dans les marchés pour 2085 personnes ; 9 séances de sensibilisations aux bornes fontaines pour 1494 personnes ; 64 séances de sensibilisation dans les 15 Sites des réfugiés que compte actuellement la province de l'Ituri et 4433 personnes ont été touchées ; 27 séances de sensibilisations tenues au centre médical KARIBUNI WA MAMA de la SOFEPADI à BUNIA, au bénéfice de 1263 personnes ; en denier, à travers les cliniques mobiles, 17225 personnes ont été sensibilisées en territoire de Djugu.

A Beni, 1552 personnes ont été atteint par les différentes sensibilisations.

- La Tenue de la Conférence sur le harcèlement sexuel en milieu universitaire

Dans le cadre de la campagne « Univ Sans Harcèlement » ; une conférence, Face aux jeunes a été organisée à BENI ayant comme objectif d'aborder la question de harcèlement sexuel en milieu universitaire pour le dénoncer, cette conférence avait réuni des étudiants et quelques enseignants des différentes institutions supérieures universitaires de la ville de Beni.

-Au total, 199 participantes dont 110 femmes et 89 hommes. Les aspects juridiques et psychologiques du harcèlement sexuel avaient été présentés et discutés avec les participants qui, au terme de l'activité, s'étaient engagés à dénoncer et combattre le harcèlement au sein de leurs institutions respectives.

-L'animation des émissions Radio diffusées : la radio étant un moyen efficace de communiquer, la SOFEPADI organise chaque année de tranches des émissions à des radio locales et en langues locales afin de pouvoir sensibiliser et répondre aux questions des auditeurs sur différentes thématiques, telles que : vulgariser les textes des loi répriment les violences sexuelles, l'éducation à l'hygiène, le mariage des enfants, le genre, la Masculinité positive, les stéréotypes, l'importance de la prise en charge holistique, la santé sexuelle et reproductive de jeunes, etc, mais aussi donne l'orientation aux éditeurs sur les services disponibles. Les émissions radiodiffusées ont alors permis non seulement de vulgariser davantage les messages de lutte contre les SBGV mais surtout de les dénoncer. Au cours de l'année, 5 cas des VBG se sont vus référés par émission RADIO sur les 88 dossiers identifiés à BENI.



Dans le courant de l'année sous rapportage, 69 émissions ont été réalisées à BUNIA, 91 émissions réalisées à BENI. 90 feedbacks des auditeurs ont été enregistrés sur l'ensemble des thèmes développés et à la demande des auditeurs, les thèmes suivants ont été rediffusés : protection des enfants, mariage et succession, protection de ménage, lutte contre Ebola, régimes matrimoniaux.

A partir des sensibilisations selon les stratégies variées (émissions radios, spots, conférences, ateliers, dépliants, panneaux, journées portes ouvertes...) ; Les communautés rurales et urbaines ont au cours de cette période participé activement à la dénonciation par le référencement des cas des violences sexuelles et basées sur le genre à travers les leaders locaux réunis au sein des Groupes de dialogue communautaires et universitaires ainsi que grâce aux séances de sensibilisation communautaire. Au total, 1411 cas ont été référés notamment 382 cas soit 27% par les leaders communautaires, 335 soit 23.7% par la Police, 507 soit 35.9% par le biais des séances de sensibilisation communautaire et 187 soit 13.2% par autres acteurs partenaires. Pour la province de l'Ituri, 340 cas ont été référés par les leaders communautaires, 310 par la Police, 378 par les sensibilisations communautaires et 166 des acteurs partenaires. Quant au Nord-Kivu, les leaders communautaires ont contribué à 42, la Police à 25, les sensibilisations à 129 et autres acteurs partenaires 21.

-Distribution des dépliants informatifs et brochures : les dépliants et brochures contenant différents messages selon le thème à traiter, ont été produits et distribués lors des séances des sensibilisations et d'information. 1723 dépliants produits à travers tous nos bureaux.

-Implantation des Panneaux : les panneaux de signalisations des différents projets permettent aussi d'informer les communautés sur les services disponibles. Au total, 3 panneaux informatifs implantés à BUNIA mais aussi ceux portant des messages de lutte contre les Violences Basées sur le Genre.

-Une banque des données sur les violences faites à la femme et à la jeune fille est disponible au sein de la SOFEPADI. Des chercheurs et autres personnes intéressées peuvent s'en inspirer pour mener une étude sociale. (700 nouveaux cas chaque année)

-La prise en charge médicale et sexospécifiques des 1500 victimes de violences basées sur le genre est assurée ;

-125 victimes soignées obtiennent des preuves médicales pour soutenir leurs causes en justice ;

-Une clinique mobile est opérationnelle pour assurer les soins de proximité aux populations vulnérables, notamment les aînés

-Le Centre médical KARIBUNI WA MAMA offre les soins de Qualité suivant les protocoles National de prise en charge des victimes de violences sexuelles et basées sur le genre

2. Prise en charge Holistique des survivants des violences sexuelles et Violences basées sur le genre.

- PRISE EN CHARGE MEDICAL DES SURVIVANT(E) DES VIOLENCES SEXUELLES ET BASEES SUR LE GENRE

Évaluation de la fréquentation du centre médical KARIBUNI WA MAMA : L'organisation des soins médicaux pour les survivants des violences sexuels et basées sur le genre à travers le centre KARIBUNI WA MAMA, KWM et les référencement de survivantes dans les autres structures : A Bunia dans la province de l'Ituri, le Centre médicale KARIBUNI WA MAMA de la SOFEPADI assure la prise en charge des victimes de violences sexuelles et violences basées sur le genre, ainsi que d'autres cas liés à la santé de la reproduction. De Janvier à Décembre 2019, la fréquentation se présente en termes de **7915** consultations réalisées dont **3965** Femmes. De ces consultations, **5147** étaient des nouveaux cas et **2768** anciens cas revenus pour des suivis. La fréquentation moyenne mensuelle du centre médical estimée à **660** consultations.



Tableau 1 : Fréquentation du centre médical KARIBUNI WA MAMA en 2019

	Consultation anciens cas	CConsultation nouveau cas	Moyenne Consultation mensuelle (anciens et nouveaux cas)	Moyenne consultation mensuelle des nouveaux cas
Nombre	2768	5147	660	429

Commentaire : selon le taux de fréquentation du Centre médicale KARIBUNI WA MAMA, on déduit que la consultation moyenne des nouveaux cas est de 429 patients soit une consultation journalière moyenne de 15 nouveaux cas.

Tableau 2 : Répartition du taux de fréquentation du CKWM selon les différentes plaintes des patients (Nouveaux cas)

Types de plainte des patients	Femmes	Hommes
Infecleions Sexuellement Transmissible	1447	478
Planning familial	233	0
Violences sexuelles	771	5
Autre formes des violences	3	0
Conseil Dépistage Volontaire du VIH/SIDA	1473	170
Autres PATHOLOGIES	463	225
Total	4407	878

Commentaire : selon ce tableau, la majorité des patients qui fréquentent le centre KARIBUNI WA MAMA viennent pour la prise en charge des IST qui équivalent à 32,8 % et 33,4 % représentent les personnes qui ont consulté le centre pour le dépistage volontaire du VIH/SIDA ; sur les 1474 personnes dépistées, il y a eu 49 cas positifs parmi lesquels ; 31 personnes ces sont directement fait inscrire pour la prise en charge.

En ce qui concerne le Planning Familial ; 190 Femmes et jeunes femmes ont optées pour l'implant Imolanots ; 38 Pour Depo Noristera et 4 pour la contraception orale et 1 pour le condom. La SOFEPADI à travers les différentes sensibilisations sur la planification familiale et le droit à la santé sexuelle et reproductive des jeunes, encourage les filles à adopter une sexualité responsable ; et un consentement éclairé en ce qui concerne la conception. La planification familiale constitue un élément critique des soins de santé pour les femmes et les jeunes filles d'où la mise en place du service conseil et orientation, accessible aux jeunes au sein du centre Médical KARIBUNI WA MAMA.

Prélèvement et examens des échantillons au service de laboratoire :

1395 patients (1123 Femmes et 272 hommes) ont bénéficiés du service du laboratoire implanté sur place au centre médical KARIBUNI WA MAMA, et 4 Cas des tuberculoses ont été transférés aux près des autre structures, fautes des matériels appropriés.

Vue sur la prise en charge Médicale des victimes des violences sexuelles :

Au courant de cette année, la SOFEPADI a assuré la prise en charge médical dans son rayon d'action mais aussi a appuyé les autres centres de santé en ITURI qui ont aussi enregistré des cas des violences sexuelles.

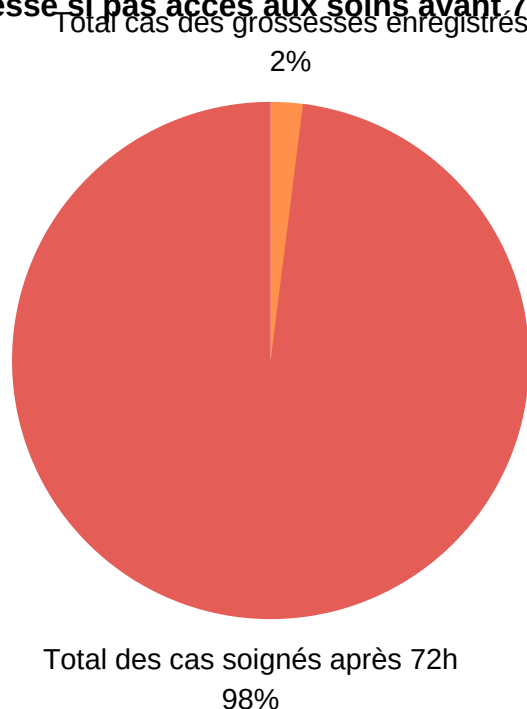
Total de nouveaux cas des violences sexuelles identifiés et pris en charge :

La SOFEPADI a prise en charge 1229 nouvelles victimes de violences sexuelles (744 cas de BUNIA, 88 cas de BENI, 395 cas d'INGBOKOLO et 6 de Kinshasa) ont été identifiées et soutenues médicalement, parmi lesquels 418 mineurs (moins de 18 ans) et 811 adultes, dont 1224 femmes et 5 hommes (0,45%). Et 104 cas des autres formes des violences identifiés et accompagné à BENI.

- **Accessibilité aux soins :** 516 cas soignés avant 72h00 soit 42 % et 713 cas soignés après 72h00 soit 58 %.

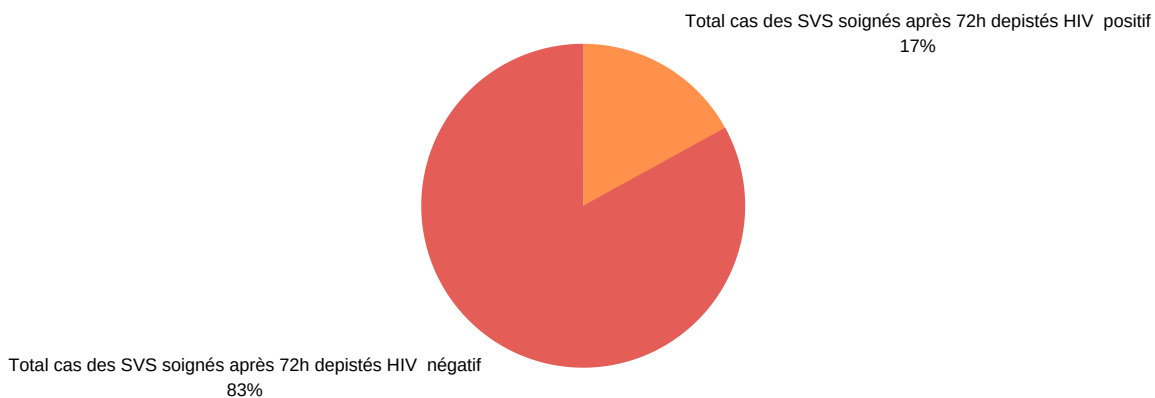
- **Grossesse issue de viol :** Il y a eu 12 cas des grossesses enregistrés. Donc, lorsqu'on n'a pas les soins de santé avant 72h, nos statistiques annuelles (au niveau de Bunia, Beni et Oicha) montrent qu'il y a risque que sur les 100% de celles qui n'ont pas eu les soins, 2 % y soient sorties avec une grossesse.

Graphique 1 Risque de grossesse si pas accès aux soins avant 72h



- **Commentaire** : La lecture de ce graphique nous montre que sur 100% de victime de violence sexuelle qui n'ont pas accédé aux soins avant 72heures, 2 % courent le risque de se retrouver enceinte
- **Risque de contamination au VIH** : A Bunia, sur les 1474 Personnes qui ont accepté volontairement de se faire dépister (après conseil), 49 sont sorties porteuses du virus du SIDA. Néanmoins, le risque est grand quand on n'a pas pu accéder aux soins dans le délai (avant 72heures), or rien qu'au niveau du centre KARIBUNI WA MAMA; on dénombre 413 survivantes de viol n'ont pas eu accès aux soins de santé endéans le 72H.
- Donc, lorsqu'on n'a pas les soins de santé avant 72h, nos statistiques annuelles au niveau de Bunia, montrent qu'on a 17% de chance de contracter le VIH/SIDA.

Graphique 2 : Risque de contamination en VIH si pas accès aux soins avant 72h



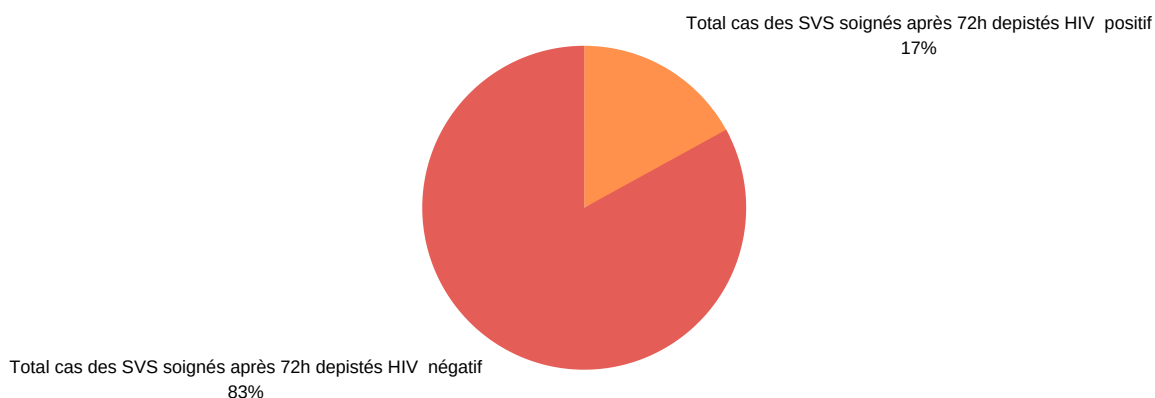
- **Age des victimes** : l'âge de victimes varie entre 4 ans et 70 ans ans
- **Nombre et statut des agresseurs** : Nous avons un total de 1174 agresseurs, avec possible cas des viols collectifs.

Tableau 3 : Etat des agresseurs selon qu'ils sont connus ou inconnus / civils ou militaires

Identité des agresseurs bien connus		Probabilité d'avancer avec le dossier en justice	
civils	Militaires (FARDC et PNC)	Agresseurs connus et les dossiers ont la chance d'avancer en justice	Agresseurs inconnus et aucune chance d'avancer avec le dossier en justice
917	257	876	298

- **Commentaire** : La lecture de ce graphique nous montre que sur 100% de victime de violence sexuelle qui n'ont pas accédé aux soins avant 72heures, 2 % courent le risque de se retrouver enceinte
- **Risque de contamination au VIH** : A Bunia, sur les 1474 Personnes qui ont accepté volontairement de se faire dépister (après conseil), 49 sont sorties porteuses du virus du SIDA. Néanmoins, le risque est grand quand on n'a pas pu accéder aux soins dans le délai (avant 72heures), or rien qu'au niveau du centre KARIBUNI WA MAMA; on dénombre 413 survivantes de viol n'ont pas eu accès aux soins de santé endéans le 72H.
- Donc, lorsqu'on n'a pas les soins de santé avant 72h, nos statistiques annuelles au niveau de Bunia, montrent qu'on a 17% de chance de contracter le VIH/SIDA.

Graphique 2 : Risque de contamination en VIH si pas accès aux soins avant 72h



- Age des victimes : l'âge de victimes varie entre 4 ans et 70 ans ans
- Nombre et statut des agresseurs : Nous avons un total de 1174 agresseurs, avec possible cas des viols collectifs.

Tableau 3 : Etat des agresseurs selon qu'ils sont connus ou inconnus / civils ou militaires

Identité des agresseurs bien connus		Probabilité d'avancer avec le dossier en justice	
civils	Militaires (FARDC et PNC)	Agresseurs connus et les dossiers ont la chance d'avancer en justice	Agresseurs inconnus et aucune chance d'avancer avec le dossier en justice
917	257	876	298

Commentaire : Ce tableau décrit que 78.1% d'agresseurs soit 917 sont des civils parmi lesquels 609 sont des hommes adultes connus et 10 sont des mineurs. Les militaires connus et inconnus sont estimés à 21.8%.

-Référencement des cas de violences sexuelles pour prise en charge à la SOFEPAADI:

Il sied de noter que les cas identifiés et prises en charge cette années ont été référé par les associations féminines, les personnes qui ont suivi les sensibilisations communautaires, les émissions radio, la Police Congolaise et le service juridique, les Assistant psychosociales, les Noyaux de Paix, les ParaJuristes, les animateurs de terrains, les membres des groupes de Dialogues, mais aussi l'auto référencement.

-Réponse des médecins (du centre KARIBUNI WA MAMA) aux réquisitions :

Durant la période sous reportage, 202 réquisitions à Médecin venues des différentes instances Judiciaires, afin de soutenir les dossiers des victimes en justice ont reçues des réponses. Cela démontre l'apport du personnel médical dans l'évolution des dossiers des victimes de violences sexuelles en justice

- Organisation des campagnes de soins par la clinique mobile :

Les cliniques mobiles sont une expérience unique dans la Zone, la SOFEPAADI a mis en place cette initiative afin de rapprocher les soins médicaux de qualité aux personnes dans la situation humanitaires. Elles ont aussi permis, durant l'année 2019 de moyens de sensibilisation dans les zones affectés, et de sauver des vies en réduisant le nombre des décès maternelle et infantile.

Au cours de cette année 50 cliniques mobiles ont été effectuées dans les zones de santé de Bunia, Nizi, Kasenyi, Drodoro et Lita) pour répondre aux besoins humanitaires occasionnés par la situation sécuritaire qui sévit en territoire de DJUGU depuis juin 2019 ; pour 713 Personnes dont 531 Femmes, et l'âge varie entre 15 et 75 ans.

Les personnes ont consulté pour des infections urinaires mais aussi pour la planification familiale; 51 femmes et jeunes filles ont accédé aux différentes méthodes de contraception et pour préserver leurs dignités, des kits de dignités et des kits d'accouchement ont été remis aux bénéficiaires.

-Achat de Médicaments et vaccins aux victimes des violences sexuelles :

Au courant de l'année 2019; au total 313 kits PEP ont été consommés sur les 489 reçu ; ainsi

-Restauration et hébergement des victimes des violences sexuelles :

Dans le souci d'assurer un bon suivi aux survivantes ; 19 bénéficiaires du territoire de BENI et 325 de l'Ituri ; venant des cités éloignées ont été hébergées pour raison de soins médicaux le temps qu'elles récupèrent.

-Echange d'expériences sur la prise en charge médicale des survivantes des violences sexuelles et Renforcement des capacités des Prestataires médicaux :

Afin de renforcer les capacités des prestataires médicaux et pour s'assurer d'une bonne prise en charge des cas, la SOFEPADI a au cours de l'année organisée 3 ateliers de Formations sur « le protocole national de prise en charge médicale des Survivantes des Violences Sexuelles » en faveur des prestataires médicaux des Zones de santé de MAMBASA, ARU ET BUNIA en collaboration avec la DPS (Division provinciale de la sante) et la PNCR (Programme National de la sante de Reproduction). Les dites formations ont connu la Participation de : 127 Personnes.

Une autre formation a été organisée sur la prise en charge des victimes des violences sexuelles, victimes des tortures, qui a connu la participation de 25 Staffs de la SOFEPADI.

Ladite formation a permis au personnel de SOFEPADI d'acquérir des connaissances sur les différentes lois répriment la torture; Savoir identifier correctement une victime des violences sexuelles et victimes de la torture ; approfondir des connaissances sur les mécanismes de traitement des victimes de torture ; développer nos compétences pratiques en matière d'écoute active des victimes de torture ; Lancer une réflexion sur la réinsertion sociale des victimes de la torture : Connaître les procédures judiciaires pertinentes et, surtout, comment établir la preuve d'allégations de torture ; Savoir comment poser les bonnes questions pour détecter efficacement les cas de torture.

Cette formation a permis au staff de mettre en œuvre correctement et efficacement le projet. Les agents de SOFEPADI, ayant acquis ces compétences, travailleront plus rapidement avec des méthodologies plus efficaces. Certaines erreurs, telles que celles relatives à l'identification d'une victime de torture, sont maintenant évitables, voire presque impossibles.

- **PRISE EN CHARGE PSYCHOLOGIQUE**

Les violences sexuelles et basées sur le genre faites aux femmes ont des conséquences graves et durables sur la santé psychologique des victimes et qu'une prise en charge spécialisée leur est essentiel pour se reconstruire, soigner les traumatismes et les aider à s'engager dans le parcours de sortie des violences. La prise en charge psychologue est d'autant plus important que les autres prises en charge dans le paquet des soins holistiques.

A travers nos bureaux et les cliniques mobiles, **1127** survivants ont pu être accompagné sur le plan psychologique.

Une activité d'échanges d'expériences entre les anciens membres du noyau des victimes et les nouvelles survivantes avait été tenue à BENI dans le but de faciliter aux nouvelles l'intégration et favoriser leur detraumatisation par le partage de leurs histoires. **21** survivantes ont eu à participer à cette activité.

L'équipe de psychologue de la SOFEPADI a bénéficié du renforcement des capacités en techniques de la psychothérapie par l'organisation « NET et TTC ».

À BENI, la SOFEPADI a mis en place un espace sûr des femmes, équipé afin de permettre pas seulement aux femmes survivantes des violences sexuelles mais aussi les proches des victimes d'EBOLA de reconstruire et surmonter leurs angoisses. Mais aussi une journée de réflexion et d'échange d'expériences entre les victimes a été réalisée à BUNIA au centre Médical.

Suivi et Médiation Familiale : 20 dossiers dont 5 de l'année 2018 ont constitué l'objet de médiation familiale réussi. Cette exercice permet de favoriser l'acceptation de la famille des victimes et contribue sensiblement à la lutte contre les stigmatisations et le rejet à l'égard des survivants.

- **PRISE EN CHARGE JURIDIQUE ET JUDICIAIRE**

La partie Est de la RDC n'a pas connu d'accalmie réelle durant la période sous rapportage. Bien que le recours au viol ait été décrit comme une véritable stratégie de guerre, les violences sexuelles et basées sur le genre sont aujourd'hui perpétrées aussi bien par les militaires que par la population civile en raison du climat d'impunité qui couvre les auteurs et du silence qui caractérise certaines victimes.

Ces violences comprennent des actes qui infligent une souffrance physique, mentale et sexuelle, des menaces proférées relatives à ces souffrances, la contrainte, et les privations de liberté. En outre, les violences basées sur le genre peuvent comprendre les violences sexuelles, conjugales, les abus psychologiques, le trafic humain, la prostitution forcée, le harcèlement sexuel, et les pratiques traditionnelles néfastes (comme par exemple la mutilation génitale féminine, les mariages forcés, ou le lévirat). L'agresseur a pour but de soumettre, dégrader et humilier sa victime.

- **Etat d'accompagnement des victimes en justice (nouveaux dossiers de 2019) :**

L'accès à la justice formelle est limité et les victimes font face à des multiples obstacles, tels que : l'insécurité, l'ignorance des lois, la pauvreté, les règlements informels fondés sur la justice coutumière, le nombre insuffisant et l'éloignement géographique des tribunaux, le nombre insuffisant de juges, la corruption et la faible application des lois de 2006. Dans les cas de violences sexuelles, l'insécurité, la crainte de représailles et la stigmatisation peuvent expliquer l'inaction ou la préférence pour les arrangements extrajudiciaires entre familles et communautés.

C'est dans ce cadre que la SOFEPADI accompagne les victimes de violences sexuelles par une assistance juridique et judiciaire, et assure le renforcement des capacités des intervenants dans le circuit judiciaire pour lutter contre l'impunité.

La SOFEPADI s'assure aussi de l'élaboration d'un certificat médico-légal pour s'assurer de la conformité dans la constitution des preuves.

La SOFEPAI assure aussi tous les frais de justice à savoir : frais de consignation, frais instrumentation, frais de levé copie, frais descente des magistrats pour complément instruction, frais de prise de corps et Frais préambule.

Cette année, au total **262** dossiers de violence sexuelle basée sur le genre ont été accompagnés par nos cliniques juridiques à BENI, BUNIA, OICHA et KINSHASA. 22 dossiers sur 262 sont identifiés comme des cas anciens suivis depuis 2018.

- Sur 262 cas suivis, 189 ont été accompagnés par voie judiciaire et 72 bénéficiaires ont bénéficié d'une consultation juridique et d'une médiation.

- 168 dossiers concernent des cas de viol, 1 cas de harcèlement sexuel et 92 cas de violence sexiste. 55,6% des bénéficiaires accompagnés sont des mineurs (moins de 18 ans)

- 202 réquisitions médicales ont été reçues et rédigées par nos médecins, dont 174 de différentes juridictions pour étayer les témoignages des parties civiles.

- **Etat de monitoring des procès :**

· Sur 189 dossiers suivies, 135 jugements ont été rendus, dont 113 ont été gagnés et 22 perdus pour insuffisance de preuves, absence de témoignage, contradiction dans les déclarations de la partie civile ou rejet.

· 5 tribunaux mobiles (chambres foraines) tenus à Beni et en BUNIA, où SOFEPAI a aligné 55 dossiers pour lesquels 47 ont été gagnés

· Appui à l'exécution des jugements; à cet effet: 69 arrêts; 64 condamnations et 5 acquittements,

· Les pénalités varient entre 5 ans et 15 ans de servitudes pénales et 1500 et 10 000 \$ d'intérêts de dommages et intérêts payables en monnaie locale.

- **Appui logistique à l'organisation de la chambre foraine :**

La SOFEPAI a fait de la justice son cheval de bataille dans la lutte contre les violences sexuelles et basées sur le genre. Afin de lutter contre l'impunité des crimes des violences sexuelles mais aussi des lutter contre stigmatisation des victimes, la SOFEPAI appui l'organisation des audiences foraines ; celles-ci consistent en l'organisant les cours dans les villages où ces sont déroulés les faits dans le but de rapprocher le tribunal des victimes. Les audiences foraines sont une grande opportunité de sensibiliser les communautés sur les violences sexuelles et les dispositions prises par la loi à la répression des viols et autres formes des violences.



- La SOFEPADI a appuyé la tenue de 2 audiences foraines à Beni et de 3 audiences foraines à Bunia:
 - **1ère** foraine tenue dans la commune rurale de Kasindi (Du 10 au 16 avril 2018) avec le tribunal de Grande Instance : 9 dossiers gagnés sur les 10 enrôlés
 - **2ème** foraine tenue dans la commune rurale de Kasindi (Du 21 au 27 septembre 2018) avec le tribunal de Grande Instance : 11 dossiers gagnés sur les 12 enrôlés
 - **3ème** foraine tenue à FATAKI du 07 Novembre au 09 Novembre 2019, avec le tribunal des grandes instances, pour 9 dossiers alignés, 8 ont été gagnés et 1 dossier perdu
 - **4ème** foraine tenue à BUNIA du 09 Juillet au 11 Juillet 2019, où la SOFEPADI a eu à aligner 15 Dossiers dont 14 dossiers gagnés et 1 perdu
 - **5ème** Foraine tenue à BUNIA du 10 au 12 septembre 2019, où la SOFEPADI a alignés 15 dossiers dont 13 Dossiers gagnés et 2 dossiers en appel auprès du tribunal de Grandes Instances.

Nous pouvons déduire de ce fait que, que sur 100% de jugements prononcés, 41% ont été jugés dans des audiences foraines Et 59 % qui sont jugés dans des audiences ordinaires. Cela montre combien le fond alloué pour l'appui de l'organisation des audiences foraines est très souhaitable. Donc nul n'était la disponibilité de ce fond, on aurait seulement 80 dossiers jugés sur les 189 dossiers accompagnés en justice au cours de cette année 2019.

- **Appui à l'exécution des jugements :**

- Levée copie des jugements pour significations aux parties : Les copies de 6 jugements ont été levées et les parties sont signifiées. Ces 7 dossiers sont : RPA : 750/019 ; RPA : 170/019 ; RP :21.603 ; RP : 21.462 ; RP : 21.354 ; RP : 21.361.
- Demande des certificats d'indigence en faveur des victimes : 23 dossiers de violences sexuelle sont au bureau de l'affaire sociale à BENI et 9 dossiers à OICHA afin d'obtenir les certificats d'indigence qui nous permettrons de solliciter l'ordonnance en débet chez le président du tribunal. Cela permettra de ne pas payer les frais de justice. Mais les frais de procédure pour faciliter les greffiers seront payés (transport, communication, etc)

- Plaidoyer pour obtention d'une loi spécifique sur la réparation des victimes de violence sexuelle et appui à la justice : un atelier a été organisé par la SOFEPADI avec l'appui du partenaire MADRE, au niveau de Kinshasa dans le cadre de suivi des dossiers de réparation des victimes des violences sexuelles. L'atelier a réuni différentes parties prenantes dans l'accompagnement juridique, entre autres l'Organisation de la société civile, les survivantes, les juristes ; les magistrats afin de pouvoir réfléchir ensemble sur des mécanismes efficaces d'appui à la justice. Dans le même cadre, des réunions de plaidoyer ont été organisées auprès de la Ministre du genre et la présidente de l'Assemblée Nationale pour la considération d'une loi pour la réparation des victimes de violences sexuelles.

- Renforcement des capacités des Para Juristes, de Conseillers de terrain et de noyaux des victimes:

La SOFEPADI a mis en place au niveau de BENI et de BUNIA, des structures telle que les conseillers de terrain pour s'assurer de la suivi effective des survivants au sein de la communauté, ces derniers visitent l'exécution des différents projets, des activités d'apprentissage et font rapport au responsable des projets pour un bon suivi afin d'assurer l'effectivité des actions.

Les Para juristes sont de personnes qui suivent le déroulement des procès pour s'assurer de la procédure et du respect de la procédure judiciaire. Les victimes de violences sexuelles et autres formes de violences basées sur le genre sont déjà organisées en noyau des victimes.

Toutes ces structures sont régulièrement renforcées en capacité pour se rassurer d'une bonne connaissance de la réglementation dans le cadre de lutte contre les violences sexuelles. Cette année, 2 ateliers de redynamisation et de formation ont été organisés à cet égard.

Lors de ces assises, elles sont formées sur les thèmes suivants :

- procédure en matière des violences sexuelles,
- les lois réprimant les infractions des violences sexuelles en RDC.
- procédure d'accompagnement des victimes de violence sexuelle

Les survivantes des violences sexuelles ont été encouragées à intégrer les Noyaux des victimes à Beni, Oicha et Bunia en vue d'assurer leur détraumatisation en groupe et leur résilience socio-psychologique. 83 femmes survivantes ont pu prendre part à des séances de renforcement des capacités sur le système de monitoring de procès, le plaidoyer et la gestion des AVEC. Ces séances visaient à renforcer leurs capacités afin qu'elles soient aptes dans le suivi des dossiers auprès des instances judiciaires, dans le soutien des autres survivantes ainsi que dans le mouvement des survivantes des violences sexuelles à travers le Réseau SEMA. Suite au contexte sanitaire préoccupant, des activités de coordination du Nord-Kivu du Réseau SEMA n'ont pas pu être rendues effective jusqu'à maintenant.

Les membres de noyau des victimes avaient mené une action de plaidoyer auprès des décideurs, acteurs de la justice. Dans leur plaidoyer, elles revendiquaient leur droit en dénonçant ce qui suit :

- la mise en liberté provisoire dans un dossier de viol, car c'est une façon de faire évader le prévenu,
- la lenteur dans le prononcé des jugements. Les dossiers trainent plus de 3 mois au niveau des juridictions et tous ceux dossiers sont entassés en attendant un partenaire qui pourra appuyer l'organisation de la foraine,
- Réclamer l'obtention de l'attestation d'indulgence au près du service des affaires civiles pour permettre l'évolution de leurs dossiers dans l'exécution sans payer certains frais de la justice qui bloquerait la procédure

- **Documentation des violations graves des droits des femmes:**

Cette année nous avons procédé à la documentation de cas de crimes graves de violation des droits humains (mariage forcé, esclavage sexuels, viol de masse) mais aussi organiser un plaidoyer efficace sur la situation de la femme et des enfants nées des forces de la MONUSCO en période de et ou post conflit.

- kidnapping plus esclavage sexuel : 3 cas de kidnapping ont été identifiés et accompagnés. Les survivantes avaient été kidnappées par les rebelles ADF, et elles s'en ont sorti par évasion et une est porteuse d'une grossesse issue des viols.
- Cas de viol avec torture : 15 Cas des femmes/filles qui ont connu des tortures ont été documentés (10 dossiers à Bunia, 3 à Beni et 2 à Kinshasa). En plus d'être violées, ces femmes ont été victimes des coups et blessures entraînant des conséquences sur leur santé.
- Madame KAVUGHO KAHWERIKULA Rosa, âgée de 85 ans, a été victime de torture, de tentative de meurtre et de viol survenus le 31 décembre 2019 à NGITE, dans le Territoire de Beni au Nord-Kivu. Surprise dans son champ par un homme cagoulé, identifié comme militaire, l'avait brutalement agressé au point de la violer. Après avoir commis son forfait, le bourreau ôta son cagoule et fut reconnu par la victime. Ainsi, il décida de mettre terme à sa vie en la coupant à la machette au bras droit et détruisant ses yeux, puis s'évada après être convaincu d'avoir abattu la vieille dame. Incapable de voir et de marcher, elle avait alors passé nuit dans son champ et au petit matin, ses petits-enfants à sa recherche la retrouvèrent et la ramèrent dans une structure de santé pour des soins d'urgence. Aujourd'hui, elle est imputée de son œil gauche et de son avant-droit bras.

- Une femme de **57** ans, cultivatrice et habitante de Mavivi, en Territoire de Beni, s'était vue agressée en date du 06 janvier 2020 par un militaire FARDC, bien identifié pendant qu'elle revenait des champs accompagnée des deux de ses petites filles. Dans son témoignage, elle raconte qu'en route, un tronc d'arbre tomba subitement devant elle et cherchant à comprendre la situation, un militaire surgit de la brousse et s'est mis à sa poursuite, voulant se sauver. Dans sa fuite, elle glissa et tomba. Alors, son bourreau l'attrapa et se mit à la couper à la machette au point de la trancher les deux bras. Sans aucune défense, la pauvre dame sera par la suite précipitée dans un centre médical plus proche du lieu de drame pour des soins appropriés grâce à l'alerte qu'avaient faite ses petites filles.

- **Formation des Officiers de la police judiciaires et magistrats dans le cadre de renforcement de capacités :**

Dans le souci d'harmonisation des outils pour les réquisitions à médecin mais aussi contribuer à la mise à niveau des certains acteurs juridiques, la SOFEPADI prévoit chaque année des formations ou séances d'actualisation sur les nouveautés en ce qui concerne l'accompagnement juridique des victimes. Au courant de l'année sous rapportage, Une formation a été organisée à Bunia portant sur le thème « Ecoute active et la prise en charge psychologique des survivantes des violences sexuelles ». L'activité a connu la participation de 15 acteurs de la justice parmi lesquelles 2 femmes.

- **Organisation des séances de Conscientisation des leaders communautaires sur leur rôle dans la lutte contre les violences basées sur le genre :**

1 Atelier de formation organisé en faveur des Inspecteurs et les responsables des écoles sur les lois réprimant les violences sexuelles en RDC. 30 personnes avaient pris part parmi lesquelles 12 femmes et 18 hommes Engagement pris par les participants :

Plaider au niveau du ministère de l'éducation pour intégrer dans le programme de cours de éducation à la Santé, et du cours de l'éducation civique, les notions sur la loi en matière de violence sexuelle, les notions des protocoles de pris en charge des victimes ; en attendant, au niveau local, ils vont intégrer dans les règlements d'ordre intérieur des écoles des clauses punissant le harcèlement sexuels en milieu scolaire, et des comités mixte(élèves-enseignants) sont mis en place au niveau des école pour combattre le harcèlement sexuel ;

- Organisation des séances de conscientisation des hommes de troupes :

1 séance organisée à Beni. Le thème central portait sur la loi sur les violences sexuelles. Il y a eu 98 participants dont 1 femme.

- **PRISE EN CHARGE SOCIOECONOMIQUE**

- **Formation en gestion des AGR :**

- o **Les bénéficiaires ont été formées sur l'entrepreneuriat et la gestion d'une AGR.**

Dans le soucis de pouvoir renforcer leur connaissance sur la gestion d'une activité génératrice des revenus, 87 Femmes, survivantes des VBG ont été formé à BUNIA et à INGBOKOLO sur les notions de création d'entreprise, Epargne et tenue d'une comptabilité simple.



- o **Formation d'autres métiers dans les Centres d'apprentissage de métiers :**

Au total 55 Femmes et filles ont été formées au niveau des 4 Centres d'Apprentissage des métiers (à Saio, Nizi, Katoni, Dele). Les formations organisées sont la coupe et couture, la pâtisserie, le tricotage, le tissage de panier, la coiffure, la teinture de pagne.



- **Appui à la réinsertion scolaire :**

Au niveau de BUNIA et INGBOKOLO, au total 145 jeunes filles ont bénéficié de la réinsertion scolaire durant cette année 2019 dont 31 au niveau primaire et 92 au secondaire ; 2 à l'université. A BENI, Pour l'année scolaire 2018-2019, 54 survivantes dont 4 enfants orphelins victimes de massacre avaient été sélectionnées pour qu'elles soient scolarisées, cependant, les frais scolaires de 27 survivantes ont été payés. Parmi eux 3 finalistes ont réussi et obtenu leurs diplômes d'état .et les élèves ont satisfait à 85 %. 15% d'échecs ont été dus à la perturbation du calendrier scolaire et à l'insécurité qui a déstabilisé plusieurs familles



- **Assistance sociale :**

Assistance en vivre et non vivres : A Beni ; 11 bénéficiaires ont été assistées en biens de première nécessité dont 7 qui ont accouché, 2 victimes de viol avec torture, 2 victimes de viol multiples. À Kinshasa, les 6 survivantes accompagnées ont bénéficié d'une assistance sociale, en termes des biens de première nécessité, délocalisation et autre : deux survivantes venues du Congo Central ; victime du conflit de YUMBI ; trois autres jeunes enfants victimes des viols et une élève de treize ans violée par ses camarade de classe.



Journée de réflexion entre victimes

Une journée d'échange d'expérience entre les survivants a été organisée en date du 11 septembre 2019 au Centre Médical KARIBUNI WA MAMA.

Ces échanges ont permis aux Survivantes des Violences Sexuelles de partager mutuellement leur vécu angoissant, douloureux et stressant. Cette journée a connu la participation 20 SVS dont deux hommes et 18 femmes kidnappés par les assaillants pendant les atrocités du territoire de DJUGU. Cinq (5) survivantes des violences sexuelles ont eu le courage de partager leurs vécus. Ces derniers à aider les autres survivants à surmonter leurs propres difficultés et avoir le courage de reprendre le courage de leurs activités courantes. Disaient-ils, même après les incidents vécus, la vie continue.

- Rencontre de suivi et détraumatisation des personnes vivants avec le VIH

La Tenue régulier des rencontres au club des solidarités des PVV suivi au niveau du centre médical KARIBUNI WA MAMA : objectif est de créer un cadre permanent de sensibilisation pour leur détraumatisation et un cadre de suivi du respect des prescriptions médicales. Ces PVV sont appelés à s'encourager mutuellement pour la prise régulier leur anti retro viraux et ils ont initié une caisse d'entraide mutuelle. Il y a eu 10 PVV qui participent à ces séances.

RESULTAT 2 : la promotion du droit à la santé sexuel et reproductive des femmes et de jeunes est assurée**LES INDICATEURS DU RESULTAT 2**

-En moyenne 3000 femmes et jeunes accèdent aux soins de IST, planning familial, conseil pour le dépistage volontaires, chaque année;

-Diminution de 10% de grossesses précoce de jeunes ;

-45% de jeunes et femmes sensibilisées maitrisent et appliques les méthodes moderne de planning familial pour une sexualité responsable ;

LES PRINCIPALES REALISATIONS

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé ; La santé sexuelle est un état de bien-être physique, émotionnel, mental et social en matière de sexualité, ce n'est pas seulement l'absence de maladie, de dysfonctionnement ou d'infirmité. La santé sexuelle exige une approche positive et respectueuse de la sexualité et des relations sexuelles, ainsi que la possibilité d'avoir des expériences sexuelles agréables et sécuritaires, sans coercition, ni discrimination et ni violence. Pour atteindre et maintenir une bonne santé sexuelle, les Droits Humains et Droits sexuels de toutes les personnes doivent être respectés, protégés et réalisé. C'est dans ce cadre que la SOFEPAI promeut ces droits aux jeunes en général et la jeune femme en particulier.

*** Sensibilisation et mobilisation des jeunes à l'accès au service de planification familial**

En tout, 14 réunions stratégiques ont été effectuées dans les 4 territoires que compte la province d'ITURI : à IRUMU, DJUGU, MAHAGI ET ARU ; lesdites séances de sensibilisation ont été réalisées avec comme objectif de veiller à ce que les jeunes filles aient toujours accès à une gamme de méthodes contraceptives de leur choix, que ce soit dans les centres de santé ou les pharmacies.

Au courant de cette année, la SOFEPAI a rendu disponible les kits de dignité pour 373 personnes vulnérables vivants dans les sites des déplacés de Djugu et Bunia. Et 103 femmes enceintes vivants dans le Sites des déplacés de l'Hôpital General de référence de Bunia ont réussi les kits d'accouchement, puis 40 Kits ont été distribués aux

RESULTAT 3 : la cohabitation pacifique entre les communautés est améliorée et la représentation des jeunes et de femmes dans instance décisionnelles est assurée.**LES INDICATEURS DU RESULTATS 3 :**

- Une banque de données sur la dynamique des conflits en ville et territoire de Beni et Ituri est constituée.
- Les acteurs impliqués dans le processus de RPTC s'approprient les résultats de la recherche.
- Les conflits entre les communautés sont transformés
- 20 communautés ciblées en ville et Territoire de BENI analysent, discutent et lèvent les obstacles liés à l'accès des femmes aux instances de prise de décision.
- 30% femmes candidates de l'Ituri, Ville et territoire de Beni aux élections législatives, provinciales, communales et municipales ont de meilleures chances de participer aux élections nationales et locales.
- Les organisations de la société civile qui œuvre en faveur des femmes sont outillées pour plaider en faveur de la Parité Homme-Femme et l'accès des femmes à la prise de décision à tous les niveaux.
- Les dialogues démocratiques et forums communautaires tenues dans différents sites en Ituri et au Nord Kivu renforcent la paix et la résolution pacifique des conflits intercommunautaire.

LES PRINCIPALES REALISATIONS

Exerçant dans un contexte de conflit, la SOFEPAI à travers le programme PAIX et Bonne Gouvernance, met en place des activités concrètes qui concoure à l'identification, la documentation des conflits, la médiation et gestion pacifique de ces conflits.

-Au courant de l'année sous rapportage, dans la province de l'ITURI : 10 séances d'analyses des contextes ont été effectués ensembles avec les leaders communautaires ; 2 séances de mobilisation communautaire contre les stéréotypes et la promotion de la masculinité positive ont été menées ciblant les Etudiants des Universités de la place et 4 Ateliers d'identification des coutumes rétrogrades ont été organisés dans les territoires de la province en raison d'un atelier par territoire. Ces activités ont permis de puiser de la matière de sensibilisation future par les groupes des dialogues ; mais aussi la tenue de réunion de plaidoyer pour la Paix et le respect des droits des femmes auprès des autorités coutumières d'abord. Pour la même occasion, 10 structures à bases communautaires ont été mises en place et appuyées dans 10villages en ITURI.

A Beni, deux grands projets sur la résolution Pacifique des conflits ont permis de réalisation des activités suivantes :

-Atelier de renforcement des capacités des autorités coutumières sur le leadership et la bonne gouvernance :

En date du 13 décembre 2019, il y a eu formation des autorités locales venues de 4 villages Mandumbi, Mavivi, Oicha, Mbau. Le thème de cet atelier a porté sur le leadership et la bonne gouvernance. Au sortir de l'activité, 10 participants au total, se sont engagés à sensibiliser leurs subalternes et aussi faire participer la population et surtout les femmes dans la gestion de biens publics pour un développement durable ;

- Tenue d'une formation de l'équipe SOFEPAI, membres de GAP, STAREC et CEPADHO, sur la Recherche Action Participative (RAP) : Cette formation d'une durée de 6 jours facilitée par professeur NISE MUGHENDI, Valentin KANANE et Pacifique BORA UZIMA d'INTERPEACE ; a connu la participation de 17 Personnes dont 5 femmes.

- Collecte des données dans les sites indiqués par le projet Ensemble pour Beni (Recherche Action participative) : La collecte des données a pris 4 mois de Février à Mai 2019 dans le Territoire de Beni principalement dans le Secteur de Beni-Mbau, dans le Secteur de Ruwenzori et le Groupement de Baswagha–Madiwe C'est au cours des focus groupes et interviews avec des personnes clés que les données de la recherche ont été récoltées. Il s'en est dégagé 3 ordres de conflits majeurs alimentés dans la zone du projet : Le conflit coutumier ; Le conflit lié aux dynamiques sécuritaires et Le conflit foncier.

- Mise en place des Groupes de Dialogue Permanent (GDP) : 5 Groupes de Dialogue Permanent ont été mise en place dans les sites Bingo, Bulongo, Mavivi, Kabasha et Batalinga.

Ces GDP ont 30 Membres chacun dont 40% sont des femmes ; ils ont été sélectionné suivants les critères : d'inclusivité, de Bénévolat et volontariat, courage, sacrifice, non conflictuelle, capacité des travailler en groupe et avoir l'esprit d'initiative, être accepté dans la communauté.

- Formation des membres des GDP sur les techniques des résolutions des conflits, Plaidoyer : 20 personnes soit 5 Membres par GDP ont pris part à cette formation sur les techniques de résolution pacifique des conflits, les techniques de plaidoyer.

- Restitution des résultats de la RAP à Bulongo, Bingo ; Kabasha ; Beni, Batalinga et aux membres du consortium : Ces activités consistaient à vulgariser les données issues de la recherche action participative à travers les focus groupes et entretiens avec les personnes clés tenus, auprès des membres des communautés. A l'occasion, des amendements ont été apportés à certains éléments et données issus de la recherche par les membres des communautés avant leur validation.

Au total, 6 séances de restitution ont été tenues et réunissant chacune 50 personnes soit 300 participants pour les séances de BENI, BULONGO, BINGO, KABASHA, MAVIVI et KAMANGO.

- Analyse approfondie des conflits avec les membres de la Société civile et Forum de Paix et tenue de 6 dialogues démocratiques au terme desquelles 120 jeunes âgés entre 16 et 24 ans ont été sélectionnés pour bénéficier du projet « Jeunes outillés pour la paix », ces derniers ont identifié des conflits entre les jeunes et les équipes de la riposte contre Ebola, conflit entre les jeunes et les forces de sécurité, conflit lié

à l'ouverture de la succession ainsi que le conflit lié au chômage des jeunes puis le conflit lié à la fuite de responsabilité parentale.

- Sensibilisation des jeunes sur les droits de l'homme ; Action de plaider pour la consolidation de la paix et la sécurité à Beni ainsi que le Dialogue démocratique avec les femmes des associations locales de Beni.

-Impact : À travers les différents plaidoyers organisés auprès des autorités tant nationales que provinciales pour la participation politique effective des femmes et des jeunes au différent niveau des instances publique de prise de décision; Nous avons pu obtenir des résultats satisfaisants tel que :

A la cité de OICHA : la nomination des 7 femmes chefs d'avenues; 5 femmes inspectrices à la sous division et une femme conseillère au ministère du genre; et Dans la localité de MABOYA : Une fille cheffe d'élèves.

RESULTAT 4 : Les capacités d'autonomisation des femmes et jeunes filles sont renforcées

LES INDICATEURS DU RESULTAT 6 :

-1000 survivantes par an: victimes des violences sexuelles et autres violences basées sur le genre ont obtenus une assistance minimum : sur le plan psychologique (500 victimes par an), scolaire (100 victimes par an), appui en AGR (100 victimes par an) et formation dans les Centres d'apprentissage de métiers (300 apprenantes par an)

-Deux unités de transformation des produits agricoles sont opérationnel pour renforcer le pouvoir économique de la femme et de la jeune fille ;

-100 victimes appuyées par an, accèdent aux crédits et se font des épargnes dans les institutions de micro finance de la place.

LES PRINCIPALES REALISATIONS

Les activités suivantes ont concourus au renforcement de l'autonomisation économique des femmes il s'est agi de :

-Construction et aménagement des centres de formation professionnelle pour jeunes filles et femmes : Cette année, la SOFEPAI a procédé à la construction d'un centre d'apprentissage de métier dans la commune de DELE en ville de BUNIA. Ce bâtiment a servi de cadre d'apprentissage des divers métiers aux survivants des violences sexuelles et autres nécessiteux. Il est compose des deux pièces dont l'un pour la formation et l'autre pour la vente de produits issue de la formation.

- Organisation et tenue des AVEC (Associations villageoises d'Epargne et de Crédit) pour soutenir les activités génératrices des revenus des femmes : 80 femmes déplacées, vulnérables et survivantes des violences sexuelles et basées sur le genre ont été formées sur le fonctionnement et la gestion des AVEC avant d'être regroupées en 10 structures en raison de 4 A OICHA, 2 A MANTUMBI, 2 A MBAU ET 2 A MAVIVI. Constituée chacune des 20 femmes, ces associations ont permis aux femmes non seulement d'accéder facilement aux services financiers (épargne et crédit) mais également de cultiver l'entraide mutuelle.

-Appui aux unités de transformation de produits agricoles : Une activité de formation était organisée en vue d'apprendre aux femmes la multiplication de la semence de champignons, 19 femmes sont formées et assurent la culture des champignons.

RESULTAT 5 : Le renforcement Structurel de la SOFEPAI est assuré

LES INDICATEURS DU RESULTAT 7

- Une politique d'autofinancement est systématisée et des actions d'autofinancement sont initiées ;
- Participation aux Forums et échanges internationaux, régionaux
- une politique de protection de l'enfant et la stratégie de mobilisation des fonds connues et portées par tous le personnels, les membres et les bénéficiaires des actions de la SOFEPAI ;
- Le personnel formé maîtrise l'anglais, l'outil informatique et améliorent les techniques d'éducation aux droits humains
- Le centre d'hébergement des victimes est construit en ville de Beni et les activités de soins sont diversifiées au sein du Centre Médical KARIBUNI WA MAMA de Bunia;
- 5 stagiaires sont encadrées pour leur professionnalisation en matière des droits humains, Paix et cohabitation pacifique et santé de la femme et de la famille.

LES PRINCIPALES REALISATIONS

*** Participation aux Forums et échanges internationaux, régionaux :**

Au Niveau International et Régional, la SOFEPAI a été représenté à :

- La conférence internationale pour mettre fin aux violences sexuelles et celles basées sur le genre dans les crises humanitaires, les conflits et les catastrophes ; à Oslo du 23 au 24 Mai 2019. La SOFEPAI représenté par sa Présidente du Conseil d'Administration, avait pris part à cette conférence et a présenté les conséquences des violences sexuelles et celles basées sur le genre en milieu des conflits en RDC et les efforts fournis par les femmes pour lutter contre ce fléau. Madame LUSENGE a appelé les donateurs à soutenir les organisations des femmes et filles de base, car les femmes sont les premières actrices humanitaires.

- La 141ème assemblée de l'Union Interparlementaire, tenue en Serbie du 13 au 17 Octobre 2019. La dite assemblée portait sur le renforcement du droit international : rôles et mécanismes parlementaires et contributions de la coopération régionale.

Au cours de cette réunion, les parlementaires ont abordé la question de la mise en œuvre des lois et des réformes en rapport avec la loi sur la participation politique des femmes et sur la réparation des victimes des violences sexuelles. Avec comme engagement de s'impliquer pour que ces textes des lois soient adoptés.

*** Performance du travail :**

Afin de Renforcer son mécanisme de travail, la SOFEPAI a mis en place :

- La stratégie de Mobilisation des fonds ;
- Le plan Quinquennal 2019-2023 ;
- La Révision et actualisation du manuel des procédures Financières ;
- Le partage d'informations sur les différents accomplissements de la SOFEPAI sur les différents canaux de communication. La SOFEPAI est active sur Facebook ; tweeter, Instagram, LinkedIn, Sound Cloud et YouTube

*** Formation du personnel:**

La SOFEPAI assure le renforcement de capacité d'abord au niveau interne et la possibilité à son personnel de s'auto former sur internet. Signalons ici quelques formations majeures dont les agents de la SOFEPAI ont été bénéficiaires :

- renforcement de capacité de l'équipe Administrative et financière par le rapportage financier par le partenaire OAK
- Formation de l'équipe de coordination sur la conception et la mise en de la Politique de protection des enfants
- Renforcement des capacités de l'équipe sur le Leadership des Femmes dans la Consolidation de la Paix dans la région des Grands Lacs d'Afrique, par Global Fund For Women.
- La chargée de communication a participé à la conférence « claiming ours pace » organisée par NOBEL Women

*** Formation professionnelle des stagiaires :** Au cours cette année, la SOFEPAI en tout 21 stagiaires ; ainsi réparti :

- Stagiaires élèves des humanités =5 (à Bunia),
- Stagiaires professionnels = 11(10 à Bunia et 1 à Kinshasa) ;

Notons que parmi les stagiaires professionnels encadrées cette année, il y a une Sénégalaise.

*** Tenue des réunions des organes :**

La tenue de l'assemblée générale n'a pas encore eu, suite aux circonstances des deuils, les différentes réunions des organes ont été reportées.

Suivi des activités et missions diverses d'évaluation :

Le suivi et l'évaluation des activités sur terrain ont été régulièrement réalisés au cours de l'année, principalement sur des sites encore sécurisés. Des missions y afférentes se sont effectuées tant par les équipes du programme que celles de Finances au niveau des Antennes ainsi que des communautés locales bénéficiaires des activités. Le suivi et évaluation de la réalisation de nos activités nous permet de veiller à la bonne qualité des services rendu aux communautés. Veiller sur les aspects du respect du genre, la protection des bénéficiaires contre les abus et exploitations sexuelles ; la protection des enfants ; la lutte contre la corruption.

V. APPERCUE SUR LA MOBILISATION DES RESSOURCES ET LES FONDS AFFECTES AUX DIFFERENTES REALISATIONS

Au courant de l'année 2019 ; la SOFEPAI a exécuté et assuré la continuité de **27** projets y compris l'appui institutionnel. Nous avons pu mobiliser les fonds à hauteur de **1,292,072.42\$** US comme budget opérationnel. Les dépenses Totales s'élèvent à **1,218,072.42\$** US dont **53.71%** affectés aux activités et **40.5%** des Coûts Administratifs et Opérationnels. Les sources de financements sont diversifiées ; la confiance des donateurs est un facteur important de la structure financière de la SOFEPAI. Certains projet sont pluriannuel et d'autre à court ou moyen terme ; cela nous permet de gagner en indépendance et d'améliorer la qualité de nos interventions auprès de nos communautés.

A la clôture de l'exercice comptable au 31 Décembre 2019. La SOFEPAI accuse un excédent budgétaire de **74,788.72\$**.

CHIFFRE CLES

REVENU : 1 292 861.13

EXECUTION ACTIVITES : 694 450.02

COUTS ADMIN ET OPERATIONEL : 523 622.40

VI. PERPECTIVES ET CONCLUSION

Ce rapport pote sur les grandes réalisations se rapportant aux Résultats 1, 2, 3, 6 et 7 pour l'année 2019, afin d'atteindre les différents résultats, les activités ont été réalisées en 90% proportionnellement à 90% de fonds mobilisés durant l'année. Le plus grand défi, reste l'insécurité dans les lieux d'exécution des activités, ce qui peut en majorité justifier la non réalisation de Certaines activités prévues. Les ressources disponibles n'arrivent à répondre durablement aux besoins manifestés vu le contexte Humanitaire.

Comme perspectives, nous chemineront avec la mise en œuvre de notre programme quinquennal qui sera à sa deuxième année en 2020. En mettant l'accès sur les activités de plaidoyer afin d'obtenir l'implication effective de la partie Gouvernementale dans la recherche de la Paix, la réparation des victimes des violences sexuelles, la lutte contre l'impunité des crimes des violences sexuelles et la promotion et la défense des droits spécifiques des femmes et filles ; la promotion du genre et de l'égalité des sexes à tout le niveau. Le changement de stratégies de financement de certains bailleurs, qui, pour certain, on choisit de ne financer que les Organisations internationales à une fois de plus affectées notre travail et pourra avoir plus d'impact sur la planification.

Pour finir ; Nous remercions sincèrement tous les partenaires et amis de la SOFEPADI qui nous ont accompagnés durant l'année 20219 mais aussi aux bénéficiaires qui ont placé la confiance à nos services jusqu'à ces jours. Que notre personnel et nos partenaires trouvent aussi ici nos mots de reconnaissance pour le travail abattu malgré les difficultés éprouvées. Ces obstacles auxquels nous nous sommes heurtés tout au long de l'année 2019 et les années antérieures, nous servent de leçon et tremplin pour renforcer nos stratégies de travail durant le Quinquennat encours.

Fait à Kinshasa, 05 Aout 2020

Pour la SOFEPADI

Mme Sandrine LUSAMBA

Coordinatrice Nationale.

